

# CLUSTER

DEC 2017 - JULI 2018



**QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, USURE PROFESSIONNELLE ET VIEILLISSEMENT ACTIF**

**POUR LES ORGANISMES DE SERVICES À LA PERSONNE (OSP) EN ILE-DE-FRANCE**



## QU'EST CE QU'UN CLUSTER ?

Un cluster est un dispositif qui propose aux structures participantes un cadre de réflexion collectif pour expérimenter et mettre en œuvre des actions individuelles et/ou collectives susceptibles d'améliorer leur performance et leur qualité de vie au travail (QVT).



## UN CLUSTER QVT, POUR QUOI FAIRE ?

### EXPÉRIMENTER POUR AGIR SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En partant d'échanges sur les pratiques, de retours d'expérience et d'apports de méthodes, il s'agit d'améliorer les pratiques actuelles ou d'en expérimenter de nouvelles, individuellement ou collectivement.

Parmi l'ensemble des problématiques pouvant être traitées, celles de l'usure professionnelle et du vieillissement actif occuperont une place particulière<sup>1</sup>. Mais sans être exclusive, car l'approche QVT se veut globale et se doit d'intégrer les questions de motivation, de reconnaissance, de lien social, etc., en tenant compte du contexte économique souvent fragile des structures.

<sup>1</sup> Le niveau de la sinistralité dans le secteur des SAP est très élevé, proche de celui du bâtiment.

### FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE DES RESSOURCES INTERNES SUR LA DÉMARCHÉ QVT / PRÉVENTION

Dans le cas présent, il s'agit de proposer aux OSP participants d'accompagner des responsables ou des salarié.e.s avec pour objectif qu'ils.elles deviennent référent.e.s sur la prévention des risques professionnels/psychosociaux, sur les problématiques de GRH et de formation. Selon l'organisation en place et les thématiques traitées, ces personnes ressources pourront être le.la dirigeant.e, un.e responsable de secteur, ou toute personne concernée par les thématiques traitées.

### FACILITER LES INITIATIVES COLLECTIVES DE COOPÉRATION ENTRE LES STRUCTURES

Le cluster a également pour objectif de faciliter l'émergence ou la consolidation d'initiatives collectives : partage de compétences en formation ou prévention, GEIQ (groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification)...



## QUI EST CONCERNÉ ?

Sont concernées les OSP qui souhaitent s'engager dans une démarche QVT et participer aux échanges collectifs (5 à 6 demi-journées sur une période de 6 à 12 mois à partir de décembre 2017).





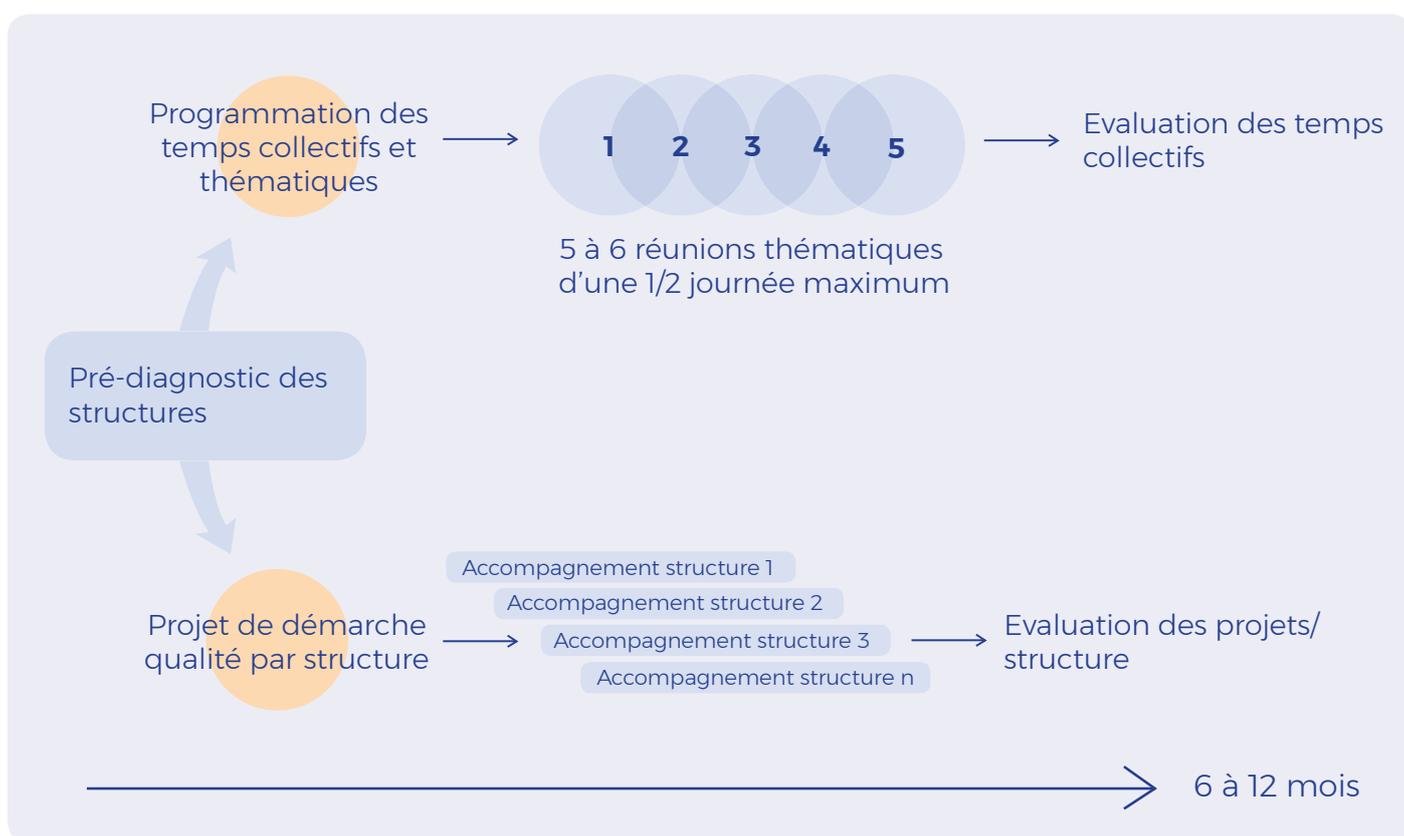
## EN QUOI CONSISTE LE CLUSTER ?

Chaque OSP souhaitant participer au cluster fait l'objet d'un pré-diagnostic préalable d'une demi-journée par l'Aract. A l'issue de ce diagnostic, il définit son projet QVT et la démarche qu'il souhaite mettre en œuvre. Pendant toute la durée du cluster, chaque structure pourra demander un accompagnement par l'Aract ou par l'un des

partenaires du dispositif : Cramif, Agefos PME, Uniformation, Ursap, plateforme SAP.

En fin de programme, une évaluation sera réalisée avec l'aide de l'Aract au niveau de chaque structure ainsi qu'au niveau du cluster.

## ORGANISATION DU CLUSTER



### 🕒 LIEU ET HORAIRES

Par ½ journée matin ou après-midi. Lieu à définir en fonction de la localisation des structures participantes

### 🕒 DURÉE DU CLUSTER

Décembre 2017 à juillet 2018

### 🕒 ANIMATION ET COORDINATION

L'Aract Ile-de-France / plateforme SAP

### 🕒 PARTENAIRES

L'Ursap et les plateformes SAP, Cramif, Agefos PME, Uniformation

## VOTRE CONTACT

Yves Badoual – Chargé de mission à l'Aract Ile-de-France

Email : [y.badoual@anact.fr](mailto:y.badoual@anact.fr)

Tél : 06 83 83 14 18